

ÉDITO

Toute l'équipe **Réunissons Meylan** est très heureuse de vous retrouver et vous souhaite ainsi qu'à tous vos proches, une excellente année 2022 !

Ce bulletin d'information numéro 3 clôture une fin d'année 2021 difficile pour l'avenir de notre ville.

Nous n'osions pas l'imaginer et pourtant, les dernières décisions actées dans la précipitation par M. le Maire et son équipe vont durablement impacter la qualité de vie de Meylan et des meylanais.

M. le Maire a en effet décidé lors du conseil municipal du 4 octobre 2021 **d'accélérer le processus de densification de l'ensemble des quartiers de Meylan**, alors qu'un projet de loi (3DS) déjà voté au Sénat prévoit d'adoucir les contraintes de la loi SRU. Pourquoi donc tant de précipitation ?!

De nombreux permis de construire sont déjà acceptés et les programmes immobiliers vont se succéder sur les 5 prochaines années.

Ce sont à terme près de 6 000 nouveaux habitants qui vont s'installer à Meylan !

Quels seront les besoins d'ici 2025 ?

Combien d'écoles, de crèches, de cantines, d'équipements sportifs, d'aires de jeux, de commerces de proximité ? Quel accompagnement social ? Quel impact sur les associations ? Quelle offre de professionnels de santé ? Quel plan de mobilité ?

Aucune réponse à ces questions. Le Plan Pluriannuel d'investissement à 5 ans (PPI) validé par la majorité municipale n'intègre aucune projection !

Pas de cap sur les investissements. Par contre le cap est clair sur les logements, c'est même un Pic !

Vous l'avez compris, cette majorité navigue à vue trop vite dans la mauvaise direction.

En attendant les meylanais s'inquiètent de l'évolution de leur commune !

Notre équipe *Réunissons Meylan*, très mobilisée, est à votre disposition pour échanger et répondre à toutes vos questions.

Rejoignez notre équipe, agissons ensemble !



Pascal Henrard
Président



ALERTE !

densification

Ci dessus, un des terrains réservé au Charlaix pour un projet de 215 logements dont 155 sociaux !

INFOS

■ Comptez sur notre vigilance sur ces sujets majeurs :

- Le château de Rochasson
- Les Emplacements Réservés Sociaux au Charlaix et aux Aiguinards (ERS)
- Le chauffage urbain



■ Venez échanger chaque 1^{er} samedi du mois

entre 10h et 12h , Boulangerie Paul,
73 avenue du Grésivaudan à Meylan

Prochain RDV : **5 février 2021**

■ Des questions ? Besoin d'informations ? Envie d'adhérer ?

Contactez-nous !

contact@reunissonsmeylan.fr
www.reunissonsmeylan.fr

Suivez nous sur les réseaux :



L'horizon 2025 s'assombrit considérablement pour Meylan



Grand Pre - av. du Vercors 105 logements



Charlaix - Chemin du Monarie - 49 logements



La Revirée - Ch. de la Revirée - 48 logements

3 000 logements, c'est à minima 6 000 nouveaux habitants, soit 1/3 de la population meylanaise actuelle, à accueillir. Près de 50 % de ces logements seront des logements sociaux au sens de la loi SRU¹.

La majorité municipale fait donc un choix politique déraisonné en osant engager Meylan dans une densification urbaine excessive, qui plus est, sur une période courte de 5 à 6 ans ! Quant à la méthode, elle interroge également compte tenu de l'absence de concertation préalable des meylanais, des Unions de Quartiers...

M. le Maire est le seul élu communautaire de Meylan à avoir voté en décembre 2019 le PLUi en l'état. Il persiste, en l'amendant dans la précipitation et en faisant un choix très impactant comme **la création de 6 Emplacements Réservés Mixité Sociale (ERS) dont un aux Aiguinards et 5 au Charlaix, avec en bonus des constructions garanties 100 % logements sociaux !**

Tous les quartiers sont dans la cible, avec des programmes immobiliers très denses à Inovalée, à Buclos-Grand Pré (dont PLM), à Charlaix-Maupertuis et à La Revirée-Aiguinards. Le Haut Meylan, la Plaine Fleurie et les Béalières seront aussi concernés par la prochaine modification du PLUi prévue en 2022.

Maigre consolation que l'allègement tardif de la pression foncière du quartier Buclos-Grand Pré. Pression foncière à laquelle M. le Maire a pourtant grandement contribué depuis juillet 2020 : validation des programmes EDF/KPMG, Faculté de pharmacie à venir, démarches de préemption de villas situées allée de la Piat...

Oui, la démographie est une composante importante de l'attractivité. Oui, bien sûr Meylan doit construire plus de logements neufs et de logements sociaux, mais il faut raison garder. Le seul objectif chiffré de la loi SRU peut-il s'appliquer à notre ville ? Meylan a en effet sa spécificité géographique entre coteaux du haut Meylan et zones inondables du bas Meylan.

Il s'agit de gérer l'équilibre social et générationnel. Or la demande de logements sociaux provient aussi des jeunes. Permettons aux jeunes de se loger à Meylan, en location ou en accession sociale à la propriété, tout en ayant le souci d'une densification supportable.

Rappelons deux principes :

- Une intégration n'est réussie que si elle se fait progressivement
- La mixité sociale ne doit pas se transformer en enclave sociale

Nous comptons sur votre mobilisation ! L'enquête d'utilité publique prévue en 2022 est l'occasion pour nous tous, meylanais et associations de nous exprimer pour tenter d'infléchir le rythme de densification urbaine imposé par la majorité municipale et la métropole.

¹Pour plus de précisions sur les chiffres : contact@reunissonsmeulan.fr

Inovalée Sud - Chemin des clos - 111 logements



Inovalée sud - Chemin des Prés - 104 logements





CES MEYLANAIS QUI DÉCIDENT DE QUITTER MEYLAN !

La vie meylanaise change ! Jeunes ou moins jeunes, le ressenti est le même : le sentiment d'insécurité n'est pas un sentiment isolé contrairement aux dires de M. le Maire.

Ces trois témoignages retenus illustrent significativement cette dérive inquiétante.

Un jeune meylanais de 19 ans, habitant de Revirée depuis sa naissance :

« Meylan ce n'est plus ce que c'était, tout se dégrade, la peur, l'insécurité, les dégradations dans mon quartier, tout a bien changé. Avant je pouvais faire de la trottinette vers les tennis de la Revirée, sortir avec des amis. Maintenant je ne peux plus, j'ai peur, l'incivilité est importante, les insultes se multiplient, les agressions aussi. La tranquillité est devenue impossible. Venez le soir à partir de 18h et vous constaterez cette insécurité. Ma grand-mère a peur de sortir et de se retrouver face à ceux qui troublent l'ordre public. Du coup avec ma famille nous déménageons. J'ai interpellé M. le Maire en vain ! »

Un jeune couple meylanais avec 2 enfants qui a investi l'an dernier dans les nouveaux immeubles du quartier des Béalières.

« Le nouvel environnement, les logements et la mixité sociale ont fait que la tranquillité est devenue impossible, nous souffrons de ces incivilités récurrentes. Le voisinage ne respecte pas les règles, on avait choisi Meylan pour son bon vivre mais la qualité de vie se dégrade »

Ce couple a préféré quitter notre commune avant que leur quotidien ne devienne ingérable !

Enfin, le témoignage d'une famille meylanaise installée depuis de nombreuses années qui a également décidé de quitter Meylan, ne supportant plus de voir se dégrader ainsi notre ville et assister impuissante à ce nouveau visage de Meylan.

« Meylan n'est plus cette ville agréable où il faisait bon vivre, trop de nouvelles constructions, trop d'insécurité, nous ne voulons plus de cet environnement pour nos enfants. Qu'en sera-t-il de l'attractivité de Meylan dans les années à venir ? »

Notre association reçoit également des messages comme celui de cette habitante de la Plaine Fleurie, depuis plus de 50 ans.

« Il y a peu, j'ai relevé la présence d'odieuses insultes à l'encontre des forces de l'ordre, représentantes de la république...de tels graffitis figurants sur les édifices sont intolérables et devraient être enlevés rapidement »

Pour toutes ces familles meylanaïses, la dégradation de leur cadre de vie est un vrai crève-cœur.

N'en déplaise à M. le Maire, il y a manifestement des problèmes d'insécurité et d'incivilité qui nécessiteraient un plan d'actions adapté et récurrent.

Préserveons notre cadre de vie et l'avenir de Meylan et des Meylanaïses

La Revirée - Aiguinards



La Revirée - Aiguinards



INTERVIEW PASCAL OLIVIERI



Pascal Olivieri, élu de la minorité au sein du conseil municipal, administrateur du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et administrateur de la Mission locale du Grésivaudan.

Quel message voulez-vous passer en tant qu'administrateur du CCAS ?

Si j'ai un seul message à passer aux meylanais c'est : **Osez !**

Je sais que lorsque l'on rencontre des difficultés, il n'est pas évident de demander de l'aide. Sachez que le CCAS est là justement pour vous proposer des services tels que l'aide à domicile, le portage des repas, la téléalarme... Mais il peut aussi donner des coups de pouce ponctuels en fonction des ressources pour régler une note de chauffage élevée, pour vous accompagner suite à un accident de la vie ou encore pour la constitution d'un dossier pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)... Sachez également que les meylanais sont prioritaires pour l'accès à la résidence autonomie « Pré Blanc » très appréciée et gérée par le CCAS.

Trop peu de meylanais connaissent l'efficacité de « Meyl'entraide » qui propose un service de distribution alimentaire, des ateliers tels que « remue-méninges » ou des sorties gastronomiques, culturelles...

Le cœur de métier du CCAS c'est le lien social, ce qui me passionne depuis toujours.

La crise sanitaire qui persiste nous rappelle quotidiennement la nécessité impérieuse d'une forte solidarité.

Pouvez-vous nous éclairer sur le rôle d'une mission locale, vous qui êtes administrateur de la mission locale du Grésivaudan ?

On me pose souvent la question du rôle d'une mission locale par rapport à celui de Pôle Emploi. La mission locale est une association dont l'objectif principal est l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Nous suivons chaque année entre 300 et 400 jeunes dans notre mission locale du secteur du Grésivaudan.

Notre grande valeur ajoutée, si je puis m'exprimer ainsi, c'est de prendre en compte globalement la situation de ces jeunes qui, il faut bien le dire, cumulent souvent des difficultés de rapport au système scolaire, de logement, de santé, de famille,... C'est cette prise en charge individualisée avec des services compétents qui peut permettre une réinsertion dans un circuit d'emploi ou d'apprentissage.

Je vous assure que cette réinsertion fonctionne dans bien des cas, mais elle nécessite beaucoup de temps, de bienveillance et de professionnalisme pour nos jeunes que l'on ne peut pas laisser sur le bord de la route !



INTERVIEW JOELLE HOURS



Je suis heureuse de pouvoir m'exprimer pour la première fois en tant que conseillère départementale de votre canton et par la même occasion de remercier les 54,55 % de meylanais qui m'ont accordé leur confiance en juin dernier.

Pensez-vous que le département soit un échelon territorial utile ?

Je dois vous avouer qu'en tant que professeur d'économie politique, dans mes cours sur les lois de décentralisation, j'ai souvent douté de la pertinence du maintien du département dans un millefeuille territorial qui crée des problèmes de doublons et de confusion des rôles. Millefeuille auquel nos concitoyens ne comprennent plus rien et qui explique en partie leur éloignement des urnes.

Pour autant en 6 mois, en tant qu'administratrice de

nombreuses instances comme les collèges de Lionel Terray et des Buclos, le SDISS (les pompiers), l'accueil d'urgence des enfants au Charmeyran..., j'ai pu approcher concrètement les dossiers, voir les actions réalisées pendant la crise sanitaire et je suis aujourd'hui convaincue de la pertinence du maintien du département comme l'échelon de proximité approprié.

Le conseil départemental nous accompagne de la petite enfance à la fin de vie en passant par les collèges, le handicap, le RSA, les EPHAD, les pompiers (SDISS)... 60 % du budget est consacré aux solidarités !

J'ai découvert au département une culture de l'efficacité ou plutôt de l'efficience de chaque euro dépensé, fondamentale parce que ce sont nos impôts ! Efficacité que je ne retrouve pas à la métropole !

Comment expliquez-vous que le rôle d'un conseiller départemental soit si mal connu ?

C'est surprenant effectivement car qui n'est pas concerné de près ou de loin, à un moment de sa vie, par des compétences du département ! Or et c'est là le paradoxe, rares sont les personnes qui en ont conscience. J'ai bien l'intention de faire connaître le rôle passionnant de la conseillère départementale que je suis. C'est aussi une façon de nous crédibiliser en tant qu'élus et de redonner confiance aux citoyens.